

**Parquet
huilé-fini
en 4 h !**

**CONJUGUE
PERFORMANCE ET
ÉCOLOGIE
(consulter la Fiche
de Déclaration
Environnementale
et Sanitaire)**



**ÉCOLABEL
EUROPÉEN**



SANS ODEUR



**Met en valeur le naturel
de toutes les essences
de bois**



**Entretien facile
et régénération aisée**



Anti-poussière



**Protège durablement
parquets, planchers
et escaliers**



Huile Parquet Environnement

Imprégnation naturelle sans lustrage



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Véritable innovation technique, l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT BLANCHON, sans odeur, apporte un réel confort d'application à l'utilisateur exigeant. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux de C.O.V. extrêmement bas⁽¹⁾, conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen, et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- Simple et pratique, l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT s'applique directement sur bois préparés, au rouleau : elle ne nécessite pas de lustrage, à la main ou à la monobrosse, pour fournir une finition parfaite aux parquets et planchers.
- L'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT s'entretient et se rénove particulièrement aisément (pas de monobrosse pour l'entretien et la rénovation ponctuelle), son absence d'odeur, sa simplicité d'application et sa rapidité de séchage permettent une immobilisation extrêmement réduite des locaux.
- L'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT, destinée à toutes les essences de bois couramment utilisées (*essences exotiques rares, nous consulter), ne jaunit pas est disponible en 4 aspects mats : ultra mat, bois naturel, bois brut (pour conserver aux bois clairs ou aux bois poncés leur aspect originel ; ne pas appliquer sur bois sombres) et chêne (pour obtenir un aspect chêne clair).

⁽¹⁾selon la Directive 2004/42/CE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- L'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT ne sera appliquée que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un escalier ou d'un parquet), dépoussiéré et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques). Proscrire l'utilisation de lessive, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte". Le MASTIC BOIS BLANCHON (2 composants ou prêt à l'emploi) peut également être utilisé. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE 2K BLANCHON, qui peut être recouverte directement par l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT ou un autre produit AQUA.
- Il est également possible d'utiliser la TEINTE À BOIS BLANCHON *spéciale parqueteurs* (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÊNE ANTIQUE BLANCHON. Après séchage, appliquer une couche de PRIM'HUILE® BLANCHON afin de "bloquer" la teinte. Le PRIM'HUILE® est un primaire spécial qui n'influe pas sur l'imprégnation de l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT.
- Dans tous les cas, ne pas égrener la teinte. Il est recommandé de n'égrener le parquet qu'avant l'application de la dernière couche d'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT, après séchage complet de la précédente (60 min environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couche de finition d'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Prête à l'emploi : ne pas diluer, bien agiter avant utilisation.
- Adhérence parfaite sur bois nu, propre et sec, convenablement préparé (voir § PRÉPARATION DES SUPPORTS). Dépoussiérer soigneusement.
- Ne pas huiler un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer en 3 couches fines, au rouleau (poils ras). Pinceau ou spalter pour les bords. L'huile se tend immédiatement, il est inutile de la "travailler" longtemps. Important : l'apparence légèrement laiteuse de l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT liquide disparaît en quelques instants, lors du séchage.
- Recouvrable en 1 heure environ (ne pas attendre plus de 48 heures entre couches).
- Un léger ponçage de la surface (papier abrasif fin) avant la dernière couche, éliminera les petites aspérités du bois, permettra d'obtenir un superbe aspect et facilitera l'entretien.
- Durcissement très rapide, sans odeur, ce qui permet une remise en circulation rapide des lieux ; prendre quelques précautions les premiers jours.

Blanchon

Huile Parquet Environnement

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 20 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 1 heure environ dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 4 à 7 jours.
- Trafic léger : 12 heures dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 15 à 20 m² au litre par couche, environ.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

- **Nettoyage courant** : aspirateur, balayage humide (SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS BLANCHON ou LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré).
- **Entretien régulier** : HUILE PARQUET D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT BLANCHON, appliquée avec un balai type microfibre (à défaut, avec un linge de coton fin et propre) sur le parquet huilé propre et sec. Important : vigilance accrue, soin et régularité devront être apportés à l'entretien des bois imprégnés avec l'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT teintée (ou ayant été préalablement teints), afin d'éviter une évolution de la nuance obtenue.
- **Rénovation locale** : dépolir énergiquement (papier abrasif fin) les endroits détériorés avant de réimprégner localement (1 ou 2 couches) avec de l'HUILE PARQUET D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT (répartir en couche fine avec un linge de coton fin et propre). Pour un aspect parfait, terminer par un **Entretien régulier**, sur toute la surface, tel que décrit ci-dessus.
- **Rénovation importante** : dépolir toute la surface, dépoussiérer, puis appliquer une couche fine d'HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT, naturelle ou teintée, au rouleau.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	HUILE POUR PARQUETS, PLANCHERS ET BOIS
TYPE DE RÉSINES	Huiles en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,01 (à 20°, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	100 centipoises (viscosimètre BROOKFIELD, à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	1 heure environ selon température et degré hygrométrique
ADHÉRENCE	Excellente sur bois préparés
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, moutarde, ketchup, vinaigre, eau, café, thé, détergents ménagers usuels, alcool 40°, encre, Javel diluée : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053)
HYDROTHERMIE SUPERFICIELLE	RAS

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).



Meilleur pour l'environnement...

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
 - Usage limité de substances dangereuses.
 - Faible teneur en solvants.
- ...meilleur pour vous.

Pour de plus amples informations sur les raisons qui ont conduit à décerner le label écologique à ce produit, prière de consulter le site suivant : <http://ec.europa.eu/ecolabel>

AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex - www.ecolabels.fr

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 02.03.2010, validée par le Service Technique le 20.03.2009 et la Direction Commerciale le 20.03.2009.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et écolabellisé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.

28, rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 00 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Sites internet : www.blanchon.com - www.lqebianchon.com

